



104e Assemblée ordinaire des délégués du PEV Suisse du 25 mars 2023

## Rapport annuel de la Présidente

Chers délégués, chers membres, chers amis du PEV,

### 1 Assemblées des délégués et votations populaires

Il y a presque un an jour pour jour, le 26 mars 2022, notre **103e Assemblée ordinaire des délégués** se tenait à Zurich. Une date qui a été éclipsée par la guerre d'agression contre l'Ukraine. Un événement terrible qui a accompagné l'année politique, dans les discussions, les projets et les mesures les plus divers. Un signe de paix est malheureusement toujours aussi lointain. Le Dr Artem Rybchenko, ambassadeur d'Ukraine en Suisse, était présent à notre assemblée ordinaire des délégués et a adressé quelques mots à l'assemblée. Il a remercié le PEV et les Conseillers nationaux du PEV pour leur soutien actif à l'Ukraine face à la guerre d'agression de la Russie.

Après mon allocution, les délégués ont décidé, lors de cette dernière assemblée ordinaire, de dire OUI aux deux projets de référendum concernant la "loi sur le cinéma" et le renforcement de "Frontex". En revanche, ils ont décidé de dire NON à la loi révisée sur la transplantation (don d'organes). Le PEV avait déjà soutenu le référendum et récolté des signatures à ce sujet. Le rapport annuel et les comptes annuels ont été approuvés à l'unanimité. Une réunion pour les nouveaux membres a également eu lieu l'après-midi.

La **première Assemblée extraordinaire des délégués** a eu lieu le 25 juin 2022. Elle s'est déroulée en ligne et 84 délégués et invités y ont participé. Ils ont décidé de dire OUI à la loi fédérale sur l'AVS (AVS 21) ainsi qu'à l'arrêté fédéral sur le financement supplémentaire de l'AVS par une augmentation de la TVA. L'assemblée des délégués a en revanche décidé de voter NON à la modification de la loi sur l'impôt anticipé et de laisser la liberté de vote pour l'initiative sur l'élevage intensif. Une élection complémentaire a aussi été nécessaire pour le Comité du parti : Barbara Streit-Stettler a été élue en remplacement de Barbara Stotzer-Wyss.

La **deuxième Assemblée extraordinaire des délégués** n'a eu lieu que le 26 novembre 2022 à Berne. La date de septembre n'a pas été retenue faute de projets prêts à être soumis en votation. 107 délégués et invités étaient présents. L'assemblée des délégués a décidé de dire OUI à la loi sur la protection du climat et a adopté les thèmes électoraux "Un environnement intact", "Une cohabitation respectueuse" et "Des familles fortes". En outre, Marianne Streiff a été remerciée pour son investissement dans son mandat de Conseillère nationale. Elle a été Conseillère nationale pendant 12 ans pour le PEV du Canton de Berne. Marc Jost de Thoun a été accueilli comme son successeur.

Le **13 février 2022**, la Suisse a voté sur l'initiative populaire "Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui à des voies de recherche qui donnent des impulsions en matière de sécurité et de progrès", sur l'initiative populaire "Oui à la protection des enfants et des adolescents contre la publicité pour le tabac", sur la modification de la loi fédérale sur les droits de timbre ainsi que sur un paquet de mesures en faveur des médias. Le PEV Suisse avait précédemment décidé de dire OUI à l'initiative "Enfants sans tabac" et au paquet média et de dire NON à l'initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine ainsi qu'à la loi sur les

droits de timbre. Le peuple a approuvé l'initiative "Enfants sans tabac" et rejeté les trois autres projets.

La deuxième votation populaire a eu lieu le **25 mai 2022**. Contrairement au mot d'ordre du PEV, la loi sur la transplantation a été acceptée. En revanche, la loi sur le cinéma ainsi que l'augmentation des effectifs de Frontex ont été approuvées en accord avec le PEV.

Lors de la votation populaire du **25 septembre 2022**, l'initiative sur l'élevage intensif et la loi sur l'impôt anticipé ont été rejetées, tandis que l'arrêté fédéral sur le financement additionnel de l'AVS ainsi que l'AVS21 ont été acceptés. Lors du résultat serré sur AVS21, les voix du PEV ont probablement été décisives.

En résumé, on peut dire que pour 8 des 11 objets soumis au peuple, le mot d'ordre du PEV était conforme à la décision populaire. En revanche, pour 2 objets, la décision des délégués était différente de celle du peuple (et 1 liberté de vote).

## 2 Autres événements

Le 21 mai, 35 femmes se sont réunies à Aarau pour la Journée des femmes 2022 : "Allez les femmes - Femmes engagez-vous !" en était le titre. Après des exposés introductifs et une table ronde passionnante le matin, des plans d'avenir ont été forgés et des questions ciblées en lien avec le processus structurel ont été discutées. Il s'agissait d'une réunion plus petite et plus interne que l'ambitieuse réunion hybride de l'année précédente. Mais cette fois encore, on a pu ressentir beaucoup de dynamisme et des prédispositions qui renforcent le discours politique, la cohésion et la volonté claire de faire avancer le PEV.

Fin août, le 13e Forum PME du PEV a eu lieu sur le thème des "goulets d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement mondiale". Les dernières années l'ont montré : notre monde globalisé, avec son extraordinaire division du travail à travers le globe, atteint ses limites. La crise du Corona, la guerre en Ukraine, la sécheresse et une forte reprise économique créent des goulots d'étranglement mondiaux d'une ampleur sans précédent. Le 13e Forum PME du PEV, qui s'est tenu dans le port rhénan de Bâle, en a révélé sans ménagement les causes et les problèmes.

En novembre, la première Assemblée générale du PEV Femmes Suisse a eu lieu. Celle-ci a clôturé avec succès le processus structurel des femmes du PEV. Le nouveau document de référence a été approuvé et un comité de 7 femmes, âgées de 22 à 62 ans, provenant de différentes régions du pays, a été élu à l'unanimité. L'ambiance de renouveau qui y a été vécue apporte un nouvel élan au PEV Femmes Suisse. Melanie Beutler-Hohenberger a été élue comme nouvelle présidente. Elle a succédé à Lisette Müller-Jaag, qui a assuré la présidence pendant 10 ans.

## 3 Comité du parti

Le Comité du parti du PEV Suisse s'est réuni en tout cinq fois au cours de l'année sous revue, plus une retraite de deux jours. Quelques séances ont eu lieu en ligne. Les thèmes les plus importants étaient la fixation des objectifs annuels, la décision de soutenir le référendum contre la solution du consentement tacite au don d'organes, le lancement des deux initiatives populaires contre la pénalisation du mariage ainsi que le processus structurel pour la nouvelle constitution du PEV Femmes Suisse. En outre, le comité du parti a décidé de soutenir l'initiative pour un fonds climatique. Les élections fédérales 2023 ont également dominé les discussions au sein du Comité du parti. Les objectifs électoraux ainsi que les principes de la campagne et son budget ont été fixés.

## 4 Activités politiques

### Initiative "Enfants sans tabac" et votation Migros sur la vente d'alcool

La prévention des dépendances a toujours été une préoccupation majeure du PEV. C'est pourquoi le parti s'est engagé avec conviction en faveur de l'initiative populaire "Enfants sans tabac", qui exigeait une protection complète des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac. Le OUI clair dans les urnes, malgré la forte opposition de l'UDC, du PLR, du Centre et des Arts et métiers, a été un grand succès.

Le PEV a en outre été le seul parti à "s'immiscer" dans la votation générale de Migros sur la vente d'alcool. Le PEV s'est adressé aux membres de Migros avec une recommandation de NON claire et Lilian Studer a défendu les intérêts des personnes vulnérables à l'émission Arena de la SRF. Le NON massif dans toutes les coopératives Migros a montré que les arguments d'Addiction Suisse et du PEV ont été entendus. Les supermarchés Migros restent donc sans alcool !

### Solution du consentement tacite aux transplantations d'organes

Désormais, il faut s'opposer activement si l'on ne souhaite pas donner ses organes. Ce qui semble inoffensif et raisonnable à première vue est trompeur à deuxième vue. Avec des médecins, des éthiciens, des professeurs de droit et d'autres groupements, le PEV a soutenu le référendum en privilégiant la solution explicative de la Commission nationale d'éthique comme mesure permettant d'atteindre l'objectif. Le pourcentage élevé de votes négatifs a été un succès d'estime pour notre petite campagne. La discussion au sein de la population était importante pour que les gens, en Suisse, réfléchissent à leur propre don d'organes malgré la solution du consentement tacite désormais en vigueur.

### Initiative pour les glaciers et contre-projet

Le PEV a soutenu l'initiative pour les glaciers dès la récolte de signatures et est également membre du comité de soutien. En conséquence, nos Conseillers nationaux ont activement œuvré à l'élaboration d'un contre-projet efficace, qui règle les exigences de la protection du climat dans une loi et aide ainsi à obtenir un succès plus rapide qu'en passant par une modification de la Constitution. Après une lutte acharnée, le contre-projet a pu être adopté en décembre, mais un référendum a été lancé. Si le contre-projet passe en votation populaire en juin 2023, l'initiative sera retirée.

### Exploitation et traite des êtres humains : une infraction pénale d'exploitation au travail, le modèle nordique ainsi qu'une manifestation contre la traite des êtres humains

En 2022, le PEV a continué à être actif dans le domaine de la lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains. L'adoption de la motion "Exploitation au travail en tant qu'infraction pénale" au Conseil national a été un moment fort (voir ci-dessous). En revanche, notre motion pour l'introduction du modèle nordique n'a pas obtenu de majorité. Contrairement aux pays nordiques, à l'Islande, à Israël et à la France, le Parlement ne veut rien savoir de la lutte résolue contre la violence, les abus et l'exploitation qui sévissent dans le commerce du sexe. Le PEV reste cependant attentif à ce sujet. La prochaine étape consistera à demander une aide à la sortie du milieu pour les prostituées. Des études montrent que la majorité des prostituées quitteraient immédiatement le métier si elles le pouvaient. C'est là que le PEV veut agir.

Le PEV a également montré ses couleurs lors de la manifestation "La traite des êtres humains est cruelle - se taire aussi" en septembre sur la Place fédérale à Berne, où Marianne Streiff a pris la

parole. En collaboration avec de nombreuses organisations (chrétiennes) sous la direction de la Mission chrétienne pour les pays de l'Est, le PEV a appelé à cette manifestation.

### Des impôts et des rentes équitables - aussi pour les couples mariés

En 1984, le Tribunal fédéral a interdit la discrimination fiscale des couples mariés. Des décennies plus tard, environ 700'000 couples mariés à deux revenus ou rentiers AVS paient toujours plus d'impôts fédéraux que ceux vivant en concubinage. Les couples de retraités reçoivent en outre jusqu'à 14'340 francs de rente AVS en moins par an, uniquement parce qu'ils sont mariés. Pour le PEV, il est clair que ces injustes pénalisations du mariage doivent enfin être supprimées !

Il n'est pas acceptable que des personnes doivent renoncer à se marier pour ne pas être désavantagées fiscalement. Et il est encore moins acceptable que des couples mariés soient obligés de divorcer avant de prendre leur retraite, uniquement pour ne pas se retrouver dans une situation financière nettement moins favorable à la retraite !

C'est pourquoi le PEV soutient son partenaire de groupe parlementaire, Le Centre, dans deux initiatives populaires à ce sujet et récolte activement des signatures. Marianne Streiff et Nik Gugger sont membres des comités d'initiative au nom du PEV.

### Interventions au Conseil national

**Nik Gugger** a déposé, en 2022, un total de dix interventions politiques au Conseil national, dont neuf interpellations et une motion. Ses interventions traitent, entre autres, des produits phytosanitaires, de la transition énergétique ou des déchets de cigarettes électroniques. Il a également déposé 14 questions à l'heure des questions.

**Marianne Streiff** a déposé deux interventions politiques au cours de l'année sous revue, dont une motion et une interpellation. Elle a également déposé deux questions à l'heure des questions.

Dans sa motion, Marianne Streiff demande au Conseil fédéral de mettre en place des programmes de sortie efficaces pour la réorientation professionnelle et sociale des personnes souhaitant sortir de la prostitution. La motion est en fait une réponse au rejet du modèle nordique par le Conseil national. Son interpellation concerne l'élaboration du nouveau plan d'action national contre la traite des êtres humains.

**Personnellement**, j'ai déposé deux interventions en 2022, une motion et une interpellation. Lors de l'heure des questions, j'ai également posé trois questions au Conseil fédéral. J'ai abordé des sujets tels que les achats-tests d'alcool dans le commerce en ligne, la Coupe du monde de football féminin et la nécessité d'agir dans le domaine du 2e pilier pour les employés d'employeurs multiples.

Les motions de Marianne Streiff et de Nik Gugger ont été de **grands succès**.

Jusqu'à présent, **l'histoire des femmes** et de leur lutte pour l'égalité n'apparaissait guère dans l'histoire de la Suisse. Après le Conseil national, le Conseil des États a également approuvé la motion de Marianne Streiff demandant que l'histoire des femmes soit rendue visible.

Selon la volonté du Conseil national, le Code pénal doit être complété par **une infraction spécifique pour l'exploitation au travail**. La motion de Marianne Streiff a été adoptée par 101 voix contre 80. Une formulation précise de l'infraction permet d'identifier et de protéger les victimes d'exploitation. Elle facilite le travail d'enquête et l'administration des preuves et indique clairement que la Suisse ne tolère pas l'exploitation des êtres humains. La motion est maintenant en suspens au Conseil des États.

La motion "**banporn4kids**" de Nik Gugger est également en suspens au Conseil des États. Elle vise à mieux protéger les enfants et les jeunes de moins de 16 ans contre la pornographie sur Internet. Il est certes interdit par la loi de rendre des contenus pornographiques accessibles aux enfants de moins de 16 ans. Mais, dans la pratique, c'est en moyenne à l'âge de 11 ans que les enfants découvrent pour la première fois du matériel pornographique sur Internet. Les fournisseurs de services de télécommunications doivent prendre des mesures de protection adéquates en vérifiant efficacement l'âge des utilisateurs.

A la fin de la session d'automne, **Marianne Streiff a quitté son poste de Conseillère nationale**. Elle a démissionné après 12 ans de présence au Conseil et a transmis son siège à Marc Jost. Grâce à sa grande expérience et à ses bonnes relations au-delà des frontières des partis, Marianne Streiff a toujours réussi à trouver des majorités pour ses interventions. Les adieux chaleureux de la présidente du Conseil national Irene Kälin ainsi que des applaudissements nourris et prolongés ont été l'expression de la grande estime dont elle bénéficie.

### **Pour un environnement intact, une cohabitation respectueuse et des familles fortes**

Tels sont les thèmes électoraux du PEV pour les élections au Conseil national de 2023. Nous sommes aujourd'hui responsables d'un environnement intact pour les générations futures. Cela signifie que nous avons besoin d'une politique climatique qui utilise les ressources de manière durable, qui promeut efficacement la biodiversité et qui vise le « zéro émission nette » de CO<sub>2</sub>.

Le PEV considère qu'une cohabitation respectueuse ouvre des opportunités pour tous. C'est pourquoi le PEV veut s'engager pour une économie responsable. Il s'engage contre la pauvreté et continue à lutter pour une Suisse sans exploitation ni trafic d'êtres humains.

Des familles fortes sont le soutien d'une société vivante. Nous voulons rendre la prise en charge des enfants financable indépendamment du modèle de famille, renforcer la cohabitation intergénérationnelle et mettre fin à la discrimination des couples mariés.

C'est sur la base de ces trois thèmes principaux que le PEV lance sa campagne en 2023.

## 5 Finances

Les comptes annuels 2022 se soldent par un bénéfice. Heureusement, les dons se sont maintenus à un bon niveau, ce qui a permis de constituer des réserves pour les prochaines élections fédérales. Avec des dépenses de 858'531.96 francs et des recettes de 859'994.21 francs, il en résulte un bénéfice de 1'462.25 francs. Le capital propre s'élève ainsi à 23'136.65 francs au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, le fonds électoral a pu être alimenté en 2022 à hauteur de Fr. 73'000.

## 6 Remerciements, actualités et perspectives

### **Remerciements**

Je réitère mon choix de mots de l'année dernière, car il reste pertinent : un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette année. Je tiens à mentionner en particulier la collaboration au sein de la Direction, du Comité et du Secrétariat général. Mais que ferions-nous sans vous ? Vous, les élus dans un exécutif, dans un législatif, dans une fonction au sein du PEV, ainsi que vous tous qui investissez un temps précieux pour nous en tant que parti et donc pour la société.

Merci pour votre grand engagement !

Aarau, le 25 mars 2023

Lilian Studer  
Présidente du PEV Suisse